

Conseil métropolitain de Toulouse Métropole

23 juin 2022

Intervention d'Odile Maurin

Délibération 13.2 : Pôle économique du MEETT (Aussonne, Beauzelle, Cornebarrieu) : approbation du Compte Rendu Annuel d'activités à la Collectivité Locale (CRACL) 2021 et adoption de l'avenant n°2 du traité de concession d'aménagement – Europolia

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Je ne manque pas d'intervenir puisque vous parlez du MEETT et que, comme je vous l'ai signalé tout à l'heure et comme je l'avais signalé en septembre et en juin dernier, ce lieu présente un danger maximal pour les personnes aveugles et malvoyantes. Je m'attendais, quand j'ai alerté les services sur cette question, à une réaction immédiate. Je m'étais dit que la collectivité avait le souci des personnes aveugles et malvoyantes et qu'il y aurait donc une réaction immédiate pour éviter de les mettre en danger. Que nenni !

Donc, ce magnifique établissement tout neuf a trouvé le moyen de ne pas respecter les règles d'accessibilité en ne prévoyant pas des choses pourtant fort simples : des vitrophanies – c'est-à-dire des petites bandes contrastées sur les vitres de façon à ce que les malvoyants ne se prennent pas la vitre de face pensant que l'espace est libre et qui coûtent quelques centimes (mais visiblement c'est beaucoup trop pour les bénéfices de GL events) – et la protection des dessous d'escaliers. Imaginez-vous un aveugle qui chemine, qui n'a aucune trace au sol qui lui permet de l'alerter sur le danger qu'il y a à passer sous un escalier. Arrive le moment où sa tête va cogner l'escalier. Est-ce qu'on attend un mort ? un blessé ? la mise en accusation de la collectivité ? Collectivité qui ne pourra de toute façon pas se réfugier derrière le fait qu'elle ne savait pas ou qu'une attestation d'accessibilité a été délivrée, ceci de manière totalement indue.

J'attends de la collectivité qu'elle prenne ses responsabilités et qu'elle oblige Europolia et GL events, sans aucune attente, à protéger les dessous des escaliers. Une mesure toute simple aurait été de mettre du mobilier dessous pour empêcher que les personnes passent, et pour que la canne des aveugles le détecte. En tout cas, je remarque que, quand il s'agit de faire des millions il n'y a aucun problème pour joindre le directeur de GL Event, quand il s'agit de protéger les personnes aveugles et malvoyantes la célérité n'est pas de mise.